

Animateur :	Laurent Fouché
Membres présents :	Mme Véronique Autexier, MM. Patrick Bourabier, Philippe Brandy, Bruno Renon
Membre excusé :	M. Philippe Andrieux
Membre invité :	Néant
Membre absent :	Néant
Invité absent :	Néant

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités : validation du PV n° 30 du 01/03/2023,
- Civilités,
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Etude des forfaits
- Report des rencontres

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Néant

4° Questions et informations diverses

- Etude des courriers

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence

Formalités : Les membres de la Commission entérinent la validation du PV n°30 du 01/03/2023

Civilités : l'Animateur et les membres de la Commission expriment :

Leurs condoléances attristées à Philippe Andrieux et Gilles Rouffignat pour le décès de sa mère et belle-mère

Informations de l'animateur

L'Animateur informe les membres de la Commission des dates des finales des coupes Départementales.

Samedi 20 mai 2023 : Finales des coupes « séniors » - Stade Lebon

Samedi 28 mai 2023 : Finales des coupes « jeunes » et féminines à 8 - Stade Lebon

Samedi 03 juin 2023 : Journée Nationale des Débutants - Stade des 3 Chênes

Dimanche 04 juin 2023 : Finales Champion Div's et CR7 - Stade des Rochers – St Yrieix

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Etude des « Forfaits » du 04 et 05 mars 2023

- CR7

Poule B : FC Nersac 3 du 05 mars 2023 (3ème forfait - forfait général)

Le club concerné sera débité de **60 Euros** en application des tarifs Généraux (2022/2023)

- CR7

Poule A : US Bouex 3 du samedi 04 mars 2023 (2ème forfait)

Le club concerné sera débité de **30 Euros** en application des tarifs Généraux (2022/2023)

- D4

Poule B : US Anais 2 du samedi 04 mars 2023 (2ème forfait)

CS St Angeau 2 du dimanche 05 mars 2023 (1^{er} forfait)

FC La Roche-Rivières 3 du dimanche 05 mars 2023 (2ème forfait)

Poule C : AS Chazelles 2 du dimanche 05 mars 2023 (2ème forfait)

Poule D : FC Sud Charente 2 du dimanche 05 mars 2023 (1^{er} forfait)

Les clubs concernés seront débités de **40 Euros** en application des tarifs Généraux (2022/2023)

COMMISSION : COMPÉTITIONS SÉNIORS

PV N° : 31 – 2022/2023 DU : 08/03/2023

PAGE 3/5

• D5

Poule B : EFC Villefagnan 2 du dimanche 05 mars 2023 (1^{er} forfait)

ENT Nanteuil/Verteuil 2 du dimanche 05 mars 2023 (2^{ème} forfait)

Les clubs concernés seront débités de **30 Euros** en application des tarifs Généraux (2022/2023)

Décision 01 : Les membres de la Commission valident ces forfaits

2° - Report des rencontres

	Poule	Rencontres	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
1 ^{ère} Division	0	SC Mouthiers - CS Leroy 2	03/12/2022	08/04/2023	19h00
1 ^{ère} Division	0	AS Merpins 2 - SC Mouthiers	20/11/2022	12/03/2023	15h00
1 ^{ère} Division	0	GSF Portugais - FC Roulet	29/01/2023	A DEFINIR	
1 ^{ère} Division	0	*CS St Michel - Alliance Foot 3B 2	25/02/2023	11/03/2023	20h00
1 ^{ère} Division	0	CO La Couronne - CS Leroy Angoulême	16/04/2023	A DEFINIR	
2 ^{ème} Division	B	AL St Brice - ENT St Severin Palluau	05/03/2023	A DEFINIR	
2 ^{ème} Division	B	FC Sud Charente - AJ Montmoreau	05/03/2023	09/04/2023	15h00
3 ^{ème} Division	C	FC Roulet 2 - FC Aubeterre	04/03/2023	11/03/2023	18h00
3 ^{ème} Division	C	ENT St Séverin Palluau 2 - ENT Claix Blanzac 1	04/03/2023	08/04/2023	20h00
3 ^{ème} Division	D	CS St Michel 2 - CA St Même les Carrières	18/02/2023	11/03/2023	18h00
3 ^{ème} Division	D	FC Rouillac - SL Châteaubernard	18/02/2023	11/03/2023	19h00
3 ^{ème} Division	D	ES Javrezac - FC St Hilaire de Barbezieux	26/02/2023	12/03/2023	15h00
4 ^{ème} Division	C	AS Mosnac - JS Basseau 2	08/01/2023	09/04/2023	15h00
4 ^{ème} Division	C	ES Fléac 2 - AS Mosnac	20/11/2022	12/03/2023	15h00
4 ^{ème} Division	D	SC Mouthiers 3 - FC Sud Charente 2	28/01/2023	A DEFINIR	
4 ^{ème} Division	D	Condéon Reignac - GSF Portugais 3	29/01/2023	A DEFINIR	
5 ^{ème} Division	B	USA Verdille 3 - Ent Nanteuil-Verteuil 2	25/02/2023	11/03/2023	17h00
5 ^{ème} Division	D	FC Aubeterre 2 - ES Mornac 3	25/02/2023	08/04/2023	20h00
5 ^{ème} Division	D	FC Haute Charente 3 - AJ Montmoreau 2	05/03/2023	09/04/2023	15h00
5 ^{ème} Division	D	ENT St Séverin Palluau 3 - ENT Claix Blanzac 2	04/03/2023	08/04/2023	18h00

*En application du PV n° 21 de la SRL, la Commission des compétitions « seniors », fixe la rencontre D1 - Poule O (CS St Michel/Alliance Foot 3B 2) au samedi 11 mars 2023 à 20h00

Décision 02 : Les membres de la Commission valident ces reports

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

3° - Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

4° - Etude des courriers

- Courriel de la mairie de Roulet - Arrêté municipal du jeudi 02 mars 2023 - Défaut d'éclairage du stade Montplaisir du 02 au 05 mars 2023 inclus - Pris note
- Courriel du club du CO La Couronne du jeudi 02 mars 2023 - Demande de report de rencontre - Accord du club adverse (CS Leroy 2) - Avis défavorable de la Commission
Un courrier sera adressé aux clubs respectifs
- Courriel du club du FC Nersac du vendredi 03 mars 2023 - Forfait du FC Nersac 3 (CR7) - Pris note
- Courriel du club du FC Sud Charente du vendredi 03 mars 2023 - Forfait du FC Sud Charente 2 (D4 - Poule D) - Pris note
- Courriel du club de l'ET.FC Villefagnan du vendredi 03 mars 2023 - Forfait de l'ET.FC Villefagnan 2 (D5 - Poule B) - Pris note
- Courriel du club de l'US Anais du vendredi 03 mars 2023 - Forfait de l'US Anais 2 (D4 - Poule B) - Pris note
- Courriel du club de l'US Bouex du vendredi 03 mars 2023 - Forfait de l'US Bouex 3 (CR7 - Poule A) - Pris note
- Courriel du club de l'ENT Nanteuil/Verteuil 2 du vendredi 03 mars 2023 - Forfait de l'ENT Nanteuil/Verteuil 2 (D5 - Poule B) - Pris note
- Courriel du club de l'AS Chazelles du samedi 04 mars 2023 - Forfait de l'AS Chazelles 2 (D4 - Poule C) - Pris note
- Courriel de la mairie de Jarnac du vendredi 03 mars 2023 – Interdiction d'utilisation de la plaine des jeux les samedis et dimanches après 18h00 - Pris note

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 08/03/2023

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°30 du 01/03/2023	Validé	-	-
1	Etude des forfaits du 04 et 05 mars 2023	Validé	Laurent Fouché	Immédiat
2	Report des rencontres	Validé	Laurent Fouché	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 15 mars 2023 à 17h15

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

L'animateur
Laurent Fouché



Le Secrétaire
Philippe Brandy

